

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 11 avril 2012 à 9 h  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville  
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif  
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif  
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif  
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif  
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif  
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif  
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif  
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif  
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
M. Guy Hébert, Directeur général  
Me Jean-François Milot, Avocat chef d'équipe – Direction du greffe  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

\_\_\_\_\_

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

\_\_\_\_\_

**CE12 0505**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

10.001

\_\_\_\_\_

**CE12 0506**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 16 avril 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE12 0507**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 19 avril 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE12 0508**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 19 mars 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE12 0509**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le chef du Planétarium Rio Tinto Alcan à demander une autorisation à la Régie du bâtiment du Québec afin de permettre à l'entrepreneur I.T.R acoustique Mtl S.E.N.C. de poursuivre l'exécution des travaux de système intérieur, dans le cadre de la construction du Planétarium Rio Tinto Alcan.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1120348002

---

**CE12 0510**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'acquisition d'un bateau requis pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1124472003

---

**CE12 0511**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour les services professionnels en architecture, génie et en développement durable pour la réalisation des plans et devis nécessaires à la rénovation majeure du 2580 St-Joseph et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1110444003

---

**CE12 0512**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour le réaménagement de la place du Canada.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1121246004

---

**CE12 0513**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la rétention de services professionnels d'ingénierie relatifs aux réservoirs, à leurs stations de pompages et à leurs conduites d'eau d'alimentation et de sortie et approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1125925001

---

**CE12 0514**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'inspection et le récurage du réseau d'égouts de l'agglomération de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1123334009

---

**CE12 0515**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Information Builders (Canada) inc., fournisseur unique, pour le renouvellement de l'entretien des licences WebFocus, pour une période d'un an, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 64 080,31 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 6 mars 2012;
- 2- d'approuver, à cette fin, un projet d'entente entre la Ville et Information Builders (Canada) inc. selon les termes et conditions stipulés audit projet d'entente;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1110554001

---

**CE12 0516**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 12 mois, pour la fourniture de pièces de rechange pour l'entretien et la réparation des appareils de protection respiratoire isolants autonomes du Service de sécurité incendie (SIM);
- 2- d'accorder, conformément à la loi, à CMP Mayer inc., fournisseur unique, le contrat de gré à gré à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, et selon l'offre de service de cette firme en date du 1<sup>er</sup> janvier 2012;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de sécurité incendie de Montréal, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1122673002

---

**CE12 0517**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 264 099,08 \$, taxes incluses, pour réaliser des travaux d'aménagement d'un atelier léger à l'usine Charles-J. Des Bailleurs, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction Genfor ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 211 428,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5540;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1125893003

---

**CE12 0518**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 11 243 809,55 \$, taxes incluses, pour le contrat secteur Ouest et de 11 775 563,13 \$, taxes incluses, pour le contrat secteur Est visant des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage sur diverses rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents le cas échéant;

- 2- d'accorder à CWW Rehabilitation (Clean Water Works inc.), plus bas soumissionnaire conforme, les deux contrats à cette fin, aux prix de ses soumissions, soit pour une somme maximale de 11 093 809,55 \$, taxes incluses, pour le secteur Ouest et de 11 625 563,13 \$, taxes incluses, pour le secteur Est, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10017;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1123228001

---

#### **CE12 0519**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 3 419 650,18 \$, taxes incluses, pour des travaux de structure, de génie civil et d'architecture aux bâtiments des pompes d'eau brute et à la galerie d'ozonation à l'usine de production d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Céleb construction Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 319 650,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 9929;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1122982004

---

#### **CE12 0520**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 13 062 136,26 \$, taxes incluses, pour le contrat secteur Est et de 11 818 424,01 \$, taxes incluses, pour le contrat secteur Ouest visant des travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc secondaires par chemisage sur diverses rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents le cas échéant;
- 2- d'accorder à Sanexen Services Environnementaux inc., plus bas soumissionnaire conforme, les deux contrats à cette fin, au prix de ses soumission, soit pour une somme maximale de 12 932 136,26 \$, taxes incluses, pour le secteur Est et de 11 698 424,01 \$, taxes incluses, pour le secteur Ouest, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10033;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1120112002

---

**CE12 0521**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 1 285 558,47 \$, taxes incluses, pour défrayer les coûts mensuels de la nouvelle tarification pour la location de la plateforme téléphonique ICE de Computer Talk Technology par l'intermédiaire du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) et d'approuver à cette fin le projet d'avenant à l'entente intervenue entre la Ville et le CSPQ (CG09 0318) pour la période du 9 mai 2012 au 30 septembre 2015, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'avenant;
- 2- d'approuver la nouvelle grille tarifaire et d'autoriser une dépense mensuelle de 27 953 \$, plus les taxes applicables, à compter du 9 mai 2012;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1112339003

---

**CE12 0522**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un projet de deuxième convention de modification de bail par lequel la Ville de Montréal loue de 4213025 Canada inc., pour une période additionnelle de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> février 2012, un local d'une superficie de 489,04 mètres carrés au 1180, rue Sainte-Élizabeth, pour les besoins du poste de quartier 21 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), moyennant un loyer annuel de 132 857,75 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3- d'ajuster la base budgétaire du Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles, Direction des stratégies et transactions immobilières, pour les années 2013 et suivantes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Pour les années subséquentes, les augmentations du loyer devront être assumées par le SPVM à même l'enveloppe budgétaire qui lui sera octroyée. La facturation immobilière sera également ajustée en conséquence.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1124565001

---

**CE12 0523**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant 200 000 \$ aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2012, pour le montant et le projet indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale conclue entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale :

<b>Organisme</b>	<b>Projet</b>	<b>Montant accordé 2012</b>
Centre des femmes de Montréal	Service d'aide et d'accompagnement pour les femmes victimes de violence conjugale	36 000 \$
Mères avec pouvoir (MAP) Montréal	MAP 2012	36 125 \$
Y des femmes de Montréal	Splash d'été et Alimentation et mode de vie actif	27 875 \$
CARI St-Laurent	Paroles et expressions de femmes	50 000 \$
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	Femmes sud-asiatiques autonomes et indépendantes	50 000 \$

- 2- d'approuver les cinq projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1123684001

**CE12 0524**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la directrice des travaux publics à confier des mandats pour le contrôle qualitatif des matériaux et expertises à l'une des firmes retenues à l'intérieur d'un contrat-cadre dûment approuvé par les instances et selon leur disponibilité pour un montant maximal de 155 000 \$;
- de recommander au conseil municipal :
- 2- d'autoriser une dépense de 9 179 155,54 \$, taxes incluses, pour le réaménagement géométrique du carrefour Henri-Bourassa / Pie IX, comprenant tous les frais incidents, incluant les services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux et expertises, le cas échéant;
- 3- d'accorder à L.A. Hébert ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 364 155,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 227201;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1120266008

---

**CE12 0525**

Il est

RÉSOLU :

1- d'aviser les comités de retraite des régimes de retraite suivants :

- Régime de retraite des employés manuels de la Ville de Montréal (RRQ : 27494)
- Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal (RRQ : 28739)
- Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal (RRQ : 27543)
- Régime de retraite des employés syndiqués de la Communauté urbaine de Montréal (RRQ : 24746)

que la Ville a décidé de se prévaloir de la prolongation de la mesure d'allègement prévue à l'article 39.1 du Règlement concernant le financement des régimes de retraite des secteurs municipal et universitaire (R.R.Q., c. R-15.1, r.2), les autres régimes de retraite (soit 20 autres régimes) dont la Ville de Montréal est le promoteur ne sont pas concernés par cette décision;

2- de donner instruction auxdits comités d'appliquer la méthode prévue audit article 39.1;

3- d'informer lesdits comités que les mensualités relatives à tout déficit actuariel technique déterminé lors d'une évaluation actuarielle complète du régime et dont la date se situe entre le 31 décembre 2008 et le 30 décembre 2013 soient réduites au tiers de celles établies par ailleurs selon les modalités prévues à l'article 41.1 du même règlement.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1123720001

---

**CE12 0526**

Il est

RÉSOLU :

d'offrir à titre gratuit le matériel de laboratoire désuet, dont la valeur est nulle, aux établissements d'enseignement suivants : Collège Ahuntsic, Collège Saint-Laurent, Collège André-Laurendeau, Université McGill, Université de Montréal et École Polytechnique de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1113108003

---

**CE12 0527**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense au montant de 300 000 \$, taxes incluses, pour la rétention de services professionnels pour la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux dans le cadre de la reconstruction de conduites d'eau potable et d'égout secondaires sur la rue St-Patrick, entre Thomas-Keefer et Island dans l'arrondissement du Sud-Ouest, ainsi que sur la rue Notre-Dame, entre Guy et De la Montagne dans l'arrondissement de Ville-Marie, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et la firme Cima+ (CG09 0069);
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1110266052

---

**CE12 0528**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 100 861,82 \$ afin de retenir les services professionnels d'Aecom pour la réalisation d'un ensemble de processus opérationnels pour le Centre de gestion de la mobilité urbaine (CGMU), conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et cette firme (CG10 0291);
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1125329001

---

**CE12 0529**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire les projets soumis par les arrondissements (Bloc 1) au volet régulier du PR@M-FAMILLE édition 2012 (année 2012 et année 2013) - Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs (PAAP) : Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, LaSalle, Le Plateau-Mont-Royal, Le Sud-Ouest, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, Pierrefonds-Roxboro, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Rosemont-La Petite-Patrie, Saint-Laurent, Saint-Léonard et Verdun;
- 2- d'autoriser un virement budgétaire sur les deux années de 7 820 913 \$ en provenance de la Direction des grands parcs et du verdissement du Service du développement et des opérations afin de virer la portion Ville vers les arrondissements concernés, et ce, jusqu'à concurrence du montant maximal admissible pour chacun;
- 3- d'imputer ces virements budgétaires conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4- d'autoriser toute modification requise au calendrier des virements prévu au dossier, selon les dates d'octroi des contrats, sous réserve des disponibilités budgétaires du Service du développement et des opérations;

- 5- d'approuver la modification à la liste de projets soumis par l'arrondissement de Verdun au volet régulier du PR@M-FAMILLE 2011 - PAAP.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1124107002

---

**CE12 0530**

Il est

RÉSOLU :

1- de mandater la Direction générale afin :

- d'informer les arrondissements de la teneur des règles prescrites à la recommandation R-1 d'ici l'été 2012;
- de préparer les différentes options possibles pour orienter l'installation des terrasses et faire rapport au comité exécutif d'ici la fin de l'année 2012, ceci, afin de favoriser le plus de cohérence possible sur l'ensemble du territoire montréalais;
- d'élaborer en 2013 le chapitre 2 du Guide d'aménagement durable des rues de Montréal sur l'aménagement piéton et l'accessibilité universelle afin d'offrir un outil de travail sur lequel les arrondissements pourront s'appuyer pour favoriser l'implantation des terrasses sur leur territoire selon les règles prescrites à la recommandation R-1;
- d'élaborer des outils d'information répondant aux besoins des arrondissements pour sensibiliser les commerçants ayant des installations existantes de terrasses afin que toutes les terrasses Montréalaises soient universellement accessibles d'ici un délai de 5 ans selon les nouvelles règles prescrites à la recommandation R-1;

2- de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise sur les terrasses universellement accessibles.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1122714001

---

**CE12 0531**

Il est

RÉSOLU :

de mettre fin aux diverses mesures de contrôle en vigueur en abrogeant la résolution CE11 1520 du 21 septembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1120395007

---

**CE12 0532**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un complexe sportif de soccer au Complexe environnemental de Saint-Michel », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » relativement à l'affectation d'une partie du site du Complexe environnemental de Saint-Michel, et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 3- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un complexe sportif de soccer au Complexe environnemental de Saint-Michel » et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi;
- 4- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » relativement à l'affectation d'une partie du site du Complexe environnemental de Saint-Michel, et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1120219001

---

**CE12 0533**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement sur les districts électoraux », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement sur les districts électoraux ».

Adopté à l'unanimité.

40.002 1120892001

---

**CE12 0534**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la programmation d'événements publics 2012 – 1<sup>ère</sup> partie;

- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1120679001

---

**CE12 0535**

Il est

RÉSOLU :

de modifier le Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) afin de lever certaines restrictions concernant les autorisations de dépenses pour des services professionnels et les acquisitions de véhicules.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1121353005

*RCE 12-005*

---

**CE12 0536**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de mandater le Bureau du Plan pour développer en collaboration avec l'arrondissement de Ville-Marie un volet d'aménagement spécifique au centre-ville dans le cadre des démarches préparatoires à la révision du Plan d'urbanisme;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement de contrôle intérimaire limitant les hauteurs du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;

de recommander au conseil municipal :

- 3- d'adopter, avec changements, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » sur le cadre de révision des hauteurs et densités du centre-ville.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1114400041

---

**CE12 0537**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE123228001 - Accorder deux contrats à la firme CWW Rehabilitation (Clean Water Works inc.) pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage, le premier pour le secteur Ouest d'une dépense totale de 11 243 809,55 \$ taxes incluses (contrat 11 093 809,55 \$ + incidences 150 000 \$) et le deuxième pour le secteur Est d'une dépense totale de 11 775 563,13 \$ taxes incluses (contrat 11 625 563,13 \$ + incidences 150 000 \$) - Appel d'offres public #10017 - 2 soumissionnaires pour les deux contrats.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1123624008

---

**CE12 0538**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE122982004 - Accorder un contrat à Céleb construction Ltée pour les travaux de structure, de génie civil et d'architecture aux bâtiments des pompes d'eau brute et à la galerie d'ozonation à l'usine de production d'eau potable Atwater - Dépense totale de 3 419 650,18 \$, taxes incluses - Appel d'offres public # 9929 - 3 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1123624009

---

**CE12 0539**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE120112002 - Accorder deux contrats à la firme Sanexen Services Environnementaux inc. pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc secondaires par chemisage, le premier pour le secteur Est d'une dépense totale de 13 062 136,26 \$ taxes incluses (contrat 12 932 136,26 \$ + incidences 130 000 \$) et le deuxième pour le secteur Ouest d'une dépense totale de 11 818 424,01 \$ taxes incluses (contrat 11 698 424,01 \$ + incidences 120 000 \$) - Appel d'offres public #10033 - 2 soumissionnaires pour les deux contrats.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1123624010

---

**Levée de la séance à 12 h 21**

70.001

---

Les résolutions CE12 0505 à CE12 0539 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Michael Applebaum  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville